

Tripoli, Libye, 6 juin (Infosplusgabon) - Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi a annoncé la "Déclaration du Caire" pour résoudre la crise libyenne avec l'accord du président de la Chambre des représentants en Libye (Parlement), Aguila Saleh, et du chef de l'Armée nationale libyenne basée à l'Est, le maréchal Khalifa Haftar, portant, entre autres, sur la proclamation d'un cessez-le-feu le 8 juin 2020, et l'élection d'un Conseil présidentiel par les Libyens sous la supervision des Nations Unies.

Cette initiative intervient au moment où le camp de Haftar a subi une lourde défaite dans sa guerre pour la conquête de Tripoli et la région Est avec une série de revers ayant contraint à au repli de ses troupes vers l'Est du pays et l'impossibilité de la prise de contrôle de la capitale libyenne.

L'initiative présentée par le président égyptien comprend également "le retrait des mercenaires étrangers du territoire libyen, le démantèlement des milices et la remise de leurs armes, afin que l'armée libyenne puisse s'acquitter de ses tâches de sécurité, ainsi que la poursuite des travaux de la Commission militaire conjointe 5 + 5 sous l'égide des Nations Unies".

Des pistes de pourparlers politiques, sécuritaires et économiques figurent parmi les points de l'initiative qui souligne que les élections qui déboucheront sur un nouveau Conseil présidentiel élu par le peuple libyen doivent garantir la représentation équitable des trois régions de la Libye.

L'initiative stipule la nécessité d'adopter une Déclaration constitutionnelle réglementant la prochaine étape et ses agendas électoraux.

Dans son intervention lors d'un point de presse conjoint avec M. Saleh et le maréchal Haftar, M. al-Sissi a déclaré que l'Egypte rejette l'option militaire pour résoudre la crise libyenne, soulignant que toutes les récentes escalades dans le pays "présagent des conséquences désastreuses pour toute la région, de sorte qu'il ne peut y avoir de stabilité sans un règlement pacifique de la crise".

Il a également souligné "la nécessité d'une distribution équitable et transparente de la richesse libyenne à tous les citoyens", notant "son refus d'utiliser ces fonds contre l'Etat libyen".

Le président égyptien a réitéré que "la stabilité de la Libye fait partie intégrante de la stabilité de l'Egypte".

A noter que le président égyptien compte parmi les principaux alliés de Haftar aux côtés des Emirats arabes unis, de la Russie et de la France, et de ce fait, sa médiation manque de crédibilité à défaut de sa neutralité dans le conflit en Libye, d'autant plus que tout au long de sa présidence tournante en 2019 à la tête de l'Union africaine (UA), il n'a pris aucune initiative pour résoudre la crise, refusant de rencontrer le camp du gouvernement d'union nationale et boycottant une réunion du Groupe de contact sur la Libye à Niamey, au Niger.

Pour sa part, le président du Parlement, Aguila Saleh, a déclaré que l'initiative de la "Déclaration du Caire" annoncée par le président égyptien prévoyait la formation d'un pouvoir exécutif (un conseil présidentiel) composé d'un président, de deux vice-présidents et d'un Premier ministre distinct, à condition que le mandat du Conseil présidentiel soit d'un an et demi et pouvant être prorogé de six mois.

Il a ajouté, lors d'une conférence de presse dans la capitale égyptienne, Le Caire, en compagnie du président al-Sissi et du maréchal Khalifa Haftar, que "cette initiative a été approuvée par le Conseil de sécurité, car elle est l'une des recommandations de la Conférence de Berlin, ainsi que sa conformité avec les aspirations du peuple libyen et la Constitution".

Il a signalé qu'une Constitution sera élaborée, après quoi des élections présidentielle et parlementaires auront lieu, affirmant que cette initiative "ne signifie pas que l'armée ne combattrait pas le terrorisme, mais nous insistons plutôt pour éradiquer le terrorisme jusqu'à ce que les institutions libyennes soient unifiées".

A rappeler que le président du Parlement libyen basé à Tobrouk avait présenté une initiative de restructuration du Conseil présidentiel avec un président et deux vice-présidents élus des trois régions historiques de la Libye (Cyrénaïque, Tripolitaine, et Fezzan) avec le maintien de l'actuel Parlement jusqu'à l'organisation d'élections générales. Une initiative qui a suscité l'adhésion d'une frange de Libyens et des pays étrangers.

De son côté, le maréchal Khalifa Haftar a apprécié l'initiative de la "Déclaration du Caire" pour résoudre la crise libyenne annoncée samedi par le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, soulignant que "sa vision pour résoudre la crise libyenne consiste à se débarrasser de l'ingérence turque dans le dossier libyen et à former un nouveau Conseil présidentiel, ainsi qu'un gouvernement d'union nationale chargé de fournir le meilleur niveau de services aux citoyens après son approbation par la Chambre des représentants".

Haftar a également souligné la nécessité de mettre fin à la division entre les différentes institutions en Libye, en particulier l'existence de deux Banques centrales de Libye, la Compagnie nationale de pétrole et l'Autorité libyenne d'investissements, "d'une manière qui assure la distribution équitable des richesses aux Libyens".

Il a souligné aussi la nécessité d'inviter tous les Libyens à participer à un dialogue interne qui commencera "immédiatement", et englobera des chefs de tribus, des notables et des jeunes et dans lequel les femmes seront également représentées, soulignant toutefois, la nécessité d'exclure les milices armées de toute solution politique à la crise.

En perte de vitesse après l'évaporation de son rêve d'occuper Tripoli et de renverser le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale reconnu par la communauté internationale, Haftar a annoncé après les pertes des villes de Sabratha et Sorman et de la base aérienne militaire d'Al-Wattia, avoir reçu un mandat des Libyens pour diriger le pays, proclamant l'abandon de l'Accord politique libyen de Skhirat, au Maroc incarnant la légitimité des institutions libyennes actuelles.

FIN/ INFOSPLUSGABON/POL/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon